

Livret d'accueil Formation TMSkinergo :

Bienvenue dans votre formation TMSkinergo.

Votre formateur est votre relais et il mettra à votre disposition l'ensemble des informations nécessaires pour la bonne tenue de la formation.

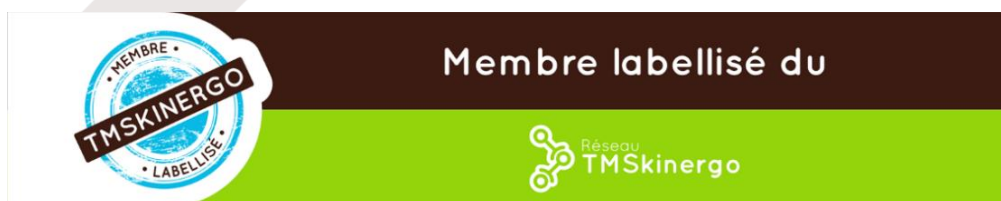
TMSkinergo :

TMSkinergo est un cabinet d'ergonomie et de formation en prévention des TMS. L'identité de TMSkinergo réside dans la mise en œuvre conjointe des trois compétences qui composent notre ADN : La kinésithérapie, l'ergonomie des postes de travail et l'éducation physique et sportive. Ces trois compétences permettent la mise en œuvre pertinente d'actions multiples en prévention des TMS.

TMSkinergo est certifié Qualiopi sous le NDA n°75790120279 et labellisé APAVE pour la qualité des actions de formation. Nous sommes également enregistrés intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP) n° :2017.79.006

Les membres qualifiés et labellisés (selon les critères de certification Qualiopi des organismes de formation) du réseau TMSkinergo interviendront localement pour répondre aux sollicitations. Un ou des formateurs locaux seront déployés pour répondre au besoin.

- **Qualités** : kinésithérapeutes qualifiés prévention santé en entreprise, ergonomes et préventeurs.
- **Formation** : l'ensemble des intervenants devront prendre connaissance du contenu attendu des sessions d'accompagnement. Une trame pédagogique sera créée en partenariat avec le service santé et sécurité au travail, nous nous engageons sur la cohérence des interventions.
- **Maillage territorial** : Les intervenants de proximité interviendront sur tout le territoire dans un rayon proche pour répondre localement aux besoins, avec des frais de déplacement réduits.



Pour connaître les modalités d'accueil des personnes en situation de handicap, [cliquez ici](#)

Retrouvez le règlement intérieur de votre formation via ce lien, [cliquez ici](#)

Catalogue de formation : [cliquez ici](#)

Évaluation

Une évaluation à chaud est requise après chaque contrôle continu. Elle est conçue pour vous aider à remarquer plus clairement vos progrès réalisés dans les séances récentes et à planifier ce que vous allez améliorer dans la prochaine phase de cette formation. Dans le même temps, cette évaluation vous permet également d'évaluer les affaires de votre formateur.

Le questionnaire de satisfaction est requis après avoir terminé la formation.

L'évaluation à froid est suivie du bénéficiaire 3 mois après la fin de la formation.